

**JEAN ÉTIENNE MILTIADE
DE BRESSE DE PRÉFONTAINE**

FONDATEUR DU MUSÉE DE NOYERS



LA VÉRITÉ D'UN JUSTE

Encore aujourd'hui, il y a à Noyers, une rue au nom qui m'intriguait de longue date : la rue de Bresse.

Ce nom aux consonances géographiques lointaines m'a ainsi conduit au musée, et par là même, à cette curieuse histoire que voici.



Lorsqu'on approche Noyers, la cité a gardé ce profil antique dominé par deux édifices : l'église Notre Dame et l'ancien collège. La symbolique est forte : la Foi et le Savoir.



Il en faut remercier les villageois des XVe et XVIIe siècles qui nous ont offert ces monuments. En 1633 la municipalité conduite par son maire, François de Selles, seigneur de Moutot, décide la construction d'un collège. Il sera sous la conduite des Doctrinaires dont le site est parisien.



Le personnel, dont l'effectif variera au fil des siècles, se répartit entre prêtres et maîtres religieux doctrinaires. L'enseignement, ouvert à tous, est gratuit pour l'école primaire et le collège du 2^e cycle. à partir de la 3^e jusqu'à la terminale rhétorique, une participation est demandée.

Ce système demeurera équilibré jusqu'au XVIII^e siècle où l'établissement de taxes rompt l'équilibre financier imposant la vente de fermes de rapport. Ce déséquilibre sera source de procès avec une municipalité qui rechigne à payer sa part.



La révolution va mettre un terme au fonctionnement du collège avec la confiscation des biens du clergé. La municipalité de Noyers devra batailler ferme pour garder la propriété du collège convoité par les districts d'Auxerre et de Tonnerre, tout comme négociier des salaires pour que les maîtres religieux puissent poursuivre l'enseignement des enfants de Noyers. La vente des biens du collège va amener la dispersion des meubles mais surtout de sa bibliothèque. Le consulat, l'empire et la restauration permettront la reprise de l'enseignement.

ALORS APPARAISSENT LES DE BRESSE



Étienne de Bresse de Préfontaine, de petite noblesse, né à Saumur le 3 octobre 1769, fit ses études à Maison Alfort. Dans la tourmente révolutionnaire, éclairé par l'esprit des lumières, de préférence à l'émigration, il fait le choix de s'engager dans la républicaine « Compagnie des volontaires de Bourgogne » le 15 août 1791.

Il participe ainsi aux guerres révolutionnaires et d'empire : armée d'Allemagne, puis d'Italie sous les ordres du maréchal Davout. Il gravit les échelons dans la cavalerie pour terminer avec le grade de capitaine au 3^e cuirassier. Il est blessé à Essling, Leipzig, et à Waterloo le 18 juin 1815.

Cette dernière blessure met un terme à une carrière militaire exemplaire. Il est nommé Chevalier puis Officier de la Légion d'honneur en 1813, et décoré de l'Ordre des Lys en 1814 par Louis XVIII.

En 1818 à 47 ans, il épouse Caroline Simonnet (30 ans) fille et petite-fille de notaires à Noyers, notable membre du conseil des anciens, puis membre du corps législatif après le 18 brumaire. Ils lient des relations avec Joséphine Bonaparte.

Sans ostentation, la famille Simonnet a du bien, le couple s'installe à Noyers. Caroline donne naissance le 7 janvier 1820 à un garçon Jean Étienne Miltiade (Miltiade est le nom du glorieux vainqueur de Marathon).

En 1830, il entre au collège de Noyers, puis de 1835 à 1840 au collège de Tonnerre où la famille a emménagé, surveillant étroitement un enfant adulé. De santé délicate il est couvé par une mère possessive. Miltiade prépare son baccalauréat de lettres à Sens. Diplômé en novembre 1841, il part à Paris faire son droit, dont il obtient la licence en février 1845. Entre temps, sa santé fragile conduit Miltiade à renoncer à la conscription, ce qui doit humilier son père, et à choisir la magistrature.

Les de Bresse semblent appréhender une nomination à Tonnerre où la bonne société de la restauration a accueilli avec froideur la famille d'un militaire bonapartiste, de surcroît nuciennne !

C'est pourquoi ses parents en 1846 avaient écrit au président du tribunal d'Auxerre, demandant pour Miltiade la place de juge suppléant qui devait se libérer, le juge Leclerc de Fourolles étant nommé à Joigny.

Mais Miltiade est nommé le 3 juin 1849, juge suppléant au tribunal de première instance de Tonnerre en remplacement de M. Durant, nommé à Chartres.

Se sentant un peu isolé dans le microcosme du tribunal Tonnerrois, par affinités, Miltiade se lie d'amitié avec le juge Baillot.



L'AFFAIRE DE BRESSE

Depuis une dizaine d'année des pamphlets répandant « *d'odieuses et persévérantes diffamations* » circulaient dans la ville de Tonnerre contre de respectables familles tonnerroise, commentés par la presse locale (journal La Constitution) et dont certains préexistaient à l'arrivée des de Bresse à Tonnerre.

C'est alors que le 25 janvier 1856, sur dénonciation anonyme, un conseiller auprès de la cour d'appel et un substitut, effectuent des perquisitions aux domiciles de M. de Bresse et M. Baillot où sont découverts « *une masse énorme de libellés diffamatoires* ».

La presse icaunaise crie au scandale. L'honneur de la magistrature est en jeu ! Deux magistrats du siège et du parquet diligentés par Paris prennent l'affaire en main. Protestant de son innocence, Miltiade est interrogé le soir même et cuisiné jusqu'à 23 heures.

Le 26 janvier 1856 le juge Baillot (44 ans) se tire un coup de fusil dans la poitrine dont il mettra cinq heures à mourir. Il nie toute responsabilité, mais se juge incapable de survivre à cette atteinte à l'honneur.

À la suite d'un nouvel interrogatoire, Miltiade donne sa démission de magistrat pensant ainsi relever du tribunal de Tonnerre. Celle-ci est refusée et donc la procédure sera jugée à Paris sans délai. Miltiade est sommé le 11 mars à comparaître le lendemain à Paris. Il y parvient grâce au chemin de fer de mise en service récente.

Le procès débute le 5 avril. Le parquet demande le huis clos, sous prétexte d'outrage à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Le 7 avril audition de 17 témoins à charge du tribunal tonnerrois. Des experts graphologues confirment que certaines copies sont bien de la main de de Bresse. Le défunt juge Baillot est mis hors de cause du fait de son suicide, et d'ailleurs l'opinion tonnerroise s'est depuis retournée en sa faveur.



LES PAMPHLETS TONNERROIS

La Romance de Firmin

*Que de cocus dans notre ville
 Maître Firmin, sans vous compter
 Morbleu, cessez de plaisanter
 Un railleur m'échauffe la bile
 Hé bien, soit je change de style
 Dérisez ce front mécontent
 Que de cocus dans notre ville
 Maître Firmin en vous comptant.*

La Jument du Compère Firmin

Il s'agit d'une pièce de théâtre de 900 vers décrivant les relations contraires à la vertu de la société tonnerroise : Firmin Roze, juge du tribunal, époux Cassemiche (juge d'instruction), de l'archevêque de Sens et du curé Letteron.

Le 9 avril 1856, Jean Étienne Miltiade de Bresse est reconnu coupable. Coupable d'avoir copié, stocké et diffusé des écrits diffamatoires, mais non de les avoir conçus. Humiliation suprême, le juge déclare que de Bresse n'avait pas les capacités intellectuelles pour rédiger de tels textes.

Miltiade est condamné à 6 mois de prison, 5000 francs d'amende et frais de procédure, somme énorme à l'époque. Ses ambitions ruinées, sa démission est alors acceptée. L'ordre est rétabli dans le tribunal de Tonnerre et l'honneur de la magistrature est sauf.



La société tonnerroise, qui comme ailleurs, a vécu cette terrible première moitié du XIX^e faite de drames, guerres et révolutions (empire, restauration, Louis Philippe, Charles X ,1830, Napoléon III), certainement ultra conservatrice, a vu avec méfiance et acrimonie l'installation d'un soldat républicain et bonapartiste venant de la prétentieuse cité de Noyers.

Le capitaine de Bresse n'a pas soutenu aux élections législatives le président du tribunal M. Rétif, Caroline sa femme vindicative s'intègre mal dans la société bourgeoise locale, et le fils Miltiade, nommé juge suppléant au tribunal de Tonnerre y a probablement des ambitions. Le juge Rétif lui prête un « *esprit faible, étroit et borné* ».

Miltiade, hyper-protégé par sa mère, qui ne s'est jamais écarté du rail est une proie désignée incapable de se défendre. Il est donc dénoncé avec le faible juge Baillot comme responsable de la diffusion de pamphlets injurieux et scabreux à l'encontre des notables locaux. Que ce littéraire curieux ait copié et stocké ces écrits sulfureux serrés dans sa bibliothèque mais diffusés certainement pas. Nulle part on ne recherche ni découvre les responsables des pamphlets.

Les projets de mariage de Miltiade sont coulés sur l'intervention du Président Rétif auprès de la famille. Celui-ci démissionne peu après à l'âge de 70 ans, libérant une place toute chaude pour son fils, alors suppléant à Mantes.

Après ce scandale les de Bresse s'installent à Paris au 60 de la rue Saint Placide. Madame de Bresse essaye en vain de faire jouer ses relations : quatre demandes de grâce à l'Empereur et à l'Impératrice sans réponse !

Miltiade est incarcéré à la prison Sainte Pélagie le 1er août 1856 et en sort le 31 janvier 1857. Il y écrit des carnets décrivant la vie de la prison et la société tonnerroise.



Le capitaine de Bresse étant décédé en 1851, Miltiade s'installe à Paris auprès de cette mère qui l'aura défendu jusqu'à sa mort en 1873. Il y mène une existence de rentier intellectuel, homme de culture, collectionneur curieux de tout.

Très attaché à Noyers et à son collège, où il a la tendre nostalgie d'une enfance heureuse. Il y fait de fréquents séjours. Il a fait aménager une chambre dans la ferme de La Borde, bien familial des Simonnet.

À 56 ans, il meurt seul à Noyers le 17 janvier 1876. Au préalable, il a fait son testament léguant l'ensemble de ses biens à la ville de Noyers à fin d'y établir un musée et une bibliothèque.

CIMETIÈRE DE NOYERS

Miltiade a installé une sépulture pour sa famille s'y réservant la sixième place : « *Ci git Jean Étienne Miltiade de Bresse de Préfontaine, ancien magistrat né à Noyers le 7 janvier 1820* ». Toute sa vie fidèle à la devise de sa famille « *In variis nunquam varius* », il sera demeuré honnête homme malgré les injustices et calomnies.



« *Ci git*
« *Étienne de Bresse de Préfontaine*
« *Capitaine de Cuirassier*
« *Officier de la Légion d'honneur*
« *Mort à Tonnerre le 2 janvier 1851*
« *à l'âge de 82 ans.*
« *Sa devise fut toujours*
« *Honneur et Patrie.*
« *Priez Dieu pour lui.* »



LE TESTAMENT DE MILTIADE

Daté du 18 juillet 1876, il fait de la ville de Noyers sa légataire universelle : Ferme de La Borde , diverses rentes françaises, obligations du chemin de fer et du crédit foncier à vendre au bénéfice de son projet. Meubles, tableaux, objets divers et bibliothèque.

« Si nous émettons ici et tout d'abord le vœux, nous souhaitons et nous voulons que nos revenus bien clairs et nets, profitent à jamais à notre petite ville. (...) »

Comme à la bibliothèque, au musée devra figurer une plaque sur laquelle sera inscrit : Musée de la ville de Noyers, Fondation Simonnet de Bresse.

Les deux établissements seraient au mieux installés dans les vastes bâtiments du collège. Ce sera faire revivre le passé et la mémoire d'une fondation honorable, digne de ne point être oubliée de notre cité (...)

Nous sommes heureux de penser que nous avons fait quelque bien ici bas et avons été utile à notre pays. L'amertume des méchancetés dont nous avons été victime en est adoucie.

La collection devra être élargie par des abonnements et acquisitions : de choses anciennes et modernes, animées, inanimées, monumentales, naturelles, civilisées, sauvages, appartenant à la terre, à la mer, au ciel, à tous les temps, venant de tous les pays de l'Hindoustan et de la Chine, aussi bien de l'Islande, de la Laponie, de Tombouctou, de Rome ou de Paris.

Elles seront les agents de diffusion d'un savoir à la fois encyclopédique, régional et pratique, expression concrète de la science et de ses bienfaits. Elles auront traits à l'histoire du canton et de la commune, au travers des portraits d'histoire, et des personnages illustres du pays. »

Le musée et la bibliothèque sont ainsi été créé en 1878 par décision municipale (maire Victor Gautherin, premier bibliothécaire Henri Mossand) dans les bâtiments de l'ancien collège de Noyers.

La charge d'administrer et de surveiller l'établissement incombe au bibliothécaire administrateur gérant ; un inventaire annuel sera réalisé par l'administrateur et trois membres du conseil municipal ; un comité de surveillance composé de trois conseillers et des membres libres se réunira six fois par an.

Ainsi les conditions de Miltiade de Bresse sont fidèlement appliquées, bibliothèque et musée voient le jour sous le nom de « *Fondation Simonnet de Bresse* ». L'éclectisme des collections rend leur classification plus difficile pour le musée que pour sa bibliothèque pourtant riche de plusieurs milliers d'œuvres.

LES 150 ANS DU MUSEE

Par la suite, ce seront des donateurs privés qui viendront enrichir les collections, notamment la donation du Dr. Soupey, médecin de marine, qui apporte un fond ethnographique exotique conséquent ainsi qu'une édition de la manga du maître japonais Hokusai.

De 1920 à 1970 le musée s'endort. C'est l'association des Amis du Vieux Noyers qui lui redonne un élan vital en inaugurant la série des expositions annuelles soutenues par la municipalité.

À partir de 1988, le musée commence alors à accueillir la vaste collection d'art naïf de Yankel qui s'élargira petit à petit jusqu'à la veille de sa mort en 2020.

Yankel, né en 1920, fils du peintre Kikoïne, a grandi à Paris et au fil de ses séjours à Annay dans la résidence secondaire familiale dont Noyers et son musée sont la succursale attitrée. Après la guerre, il se lance comme géologue en Afrique mais épouse finalement une carrière artistique. Collectionneur patenté, il a un faible tout particulier pour l'art naïf dont il traque les œuvres. Fort de ses relations dans le monde de l'art et de sa vision instruite et résolue, il finira par réunir une collection majeure de cette école qu'il aura à cœur d'installer au musée de Noyers initiant travaux et remaniements.

En 2001 vient le legs des époux Yvon Taillandier et Jacqueline Seltz, tous deux collectionneurs d'art populaire. C'est alors que le musée est rebaptisé « *Musée des Arts Naïfs et Populaires de Noyers* », lui donnant un nouvel essor.

QU'EST DEVENUE LA FONDATION ?

Miltiade décrivait dans son testament un programme d'éclectisme, de largeur d'esprit et d'ouverture au monde. Aussi du fond de sa tombe, il ne peut que se réjouir de ces acquisitions. Lui qui a tant souffert de l'injustice de ses contemporains doit-il encore souffrir de la disparition du titre « *Fondation Simonnet de Bresse* » alors que c'était une convention écrite avec l'autorité municipale ?

Mais aussi dans ces engagements n'avait-il pas cité l'histoire de Noyers et la recherche de ses grands hommes ? Ne pourrait-on rappeler ces géants que furent les seigneurs de Noyers ? Or, dans les sujets exposés, on en reste au stade embryonnaire. Le visiteur épris de médiévisme peut s'étonner de l'absence d'études consacrées à ces époques reculées, pour une ville s'affichant « joyaux médiéval ».

SOURCES

« L'intime exposé », Pauline Mas, 2012.

« Une ténébreuse affaire - Bulletin annuel de la société d'Archéologie et d'Histoire du Tonnerrois », Line Skora, 1999

« Mystère de l'Yonne - Vol au dessus d'un nid de Corbeaux », Jean Pierre Fontaine

« Institutions de la ville de Noyers du XVI^e au XVIII^e siècle », Jean Claude Pothier.

Pour en savoir plus :

« Fond de Bresse », Archives de l'Yonne, 4 E280.

Dr. Dominique Dubois
novembre 2025